

COMPAGNIE DES ARCHERS DE LA CRAU



HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS

SAISON 2023 – 2024

COSEC DE ST SUSPY

- LUNDI de 17h30 à 19h00 Jeunes
de 19h00 à 21h00 Adultes
- MERCREDI de 17h30 à 19h00 Jeunes
de 19h00 à 21h00 Adultes

PRIX DES ADHESIONS

- Cotisation + Licence UFOLEP Jeunes + assurance à partir de 9 ans révolus 110 €
- Cotisation + Licence UFOLEP Adultes + assurance 125 €
- Cotisation + double licence FFTA+UFOLEP adultes+ assurance 200 €
- Cotisation + double licence FFTA + UFOLEP enfants + assurance 155 €
- Cotisation + Licence UFOLEP Sarbacane + assurance 75 €
- Carte club 75 €

Tarif dégressif par famille :

2 licences –10€
3 licences –15€
4 licences –20€

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Le bulletin d'adhésion pré-rempli
- Prendre connaissance du questionnaire santé et fournir :
 - soit l'attestation de réponses au questionnaire
 - soit un certificat Médical de moins de 3 mois avec mention de « **non contre-indication à la pratique du tir à l'arc et/ou sarbacane y compris en compétition :**
- Une photo d'identité
- 3 enveloppes timbrées à l'adresse de l'adhérent
- Le règlement de l'adhésion ainsi que les justificatifs pour les aides éventuelles :
 - de l'OMS,
 - du département,
 - de la région,
 - nationales

Tous ces documents se trouvent sur le site internet

<https://archersdelacrau.sportsregions.fr/>

Chez Mme CHOLLEY Annie – 110 Chemin de Saint Martin - 13140 Miramas

Courriel : lesarchersdelacrau@gmail.com

Site internet : <http://archersdelacrau.sportsregions.fr>

UFOLEP Affiliation n°013- 063-173 Ministère de la Jeunesse et des Sports n°2016 S/01 FFTA n° 01 13 095